

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : ASMYAN, Solution injectable

Titulaire : VIRBAC

Composition : Acétylméthionine 5 g - Excipient QSP 1 mL; Acide ascorbique 5 g - Excipient QSP 1 mL; Acide aspartique (sous forme de sel de magnésium et de potassium) 3,78 g - Excipient QSP 1 mL; Arginine (sous forme de chlorhydrate) 4,13 g - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/6210209 6/1992

Date de décision : 25/07/2019